

Sacré-Cœur et Politique

« Le sujet est délicat. L'association de ces deux termes peut paraître à première vue paradoxale, suggérant une confusion entre l'ordre politique et l'ordre spirituel, confusion peu compréhensible pour les hommes de notre époque sécularisée. Cette association est relativement tardive » (Philippe Pichot, au cours d'une intervention à l'ICES le 7 mars 2016, sur « Le Sacré-Cœur en politique »). Peut-être... Mais l'entrée du Sacré-Cœur en politique n'avait-elle pas commencé bien avant ?

Pas question de nier la dimension spirituelle de la Fête du Sacré-Cœur, ni l'expérience de l'amour de Dieu qu'elle peut permettre. Et Il faut reconnaître que les papes ont longtemps été réticents à l'instauration d'une nouvelle fête du cœur du Christ puisque « *Le Christ est déjà honoré dans de nombreuses célébrations liturgiques, à commencer par toutes les eucharisties où, selon la foi catholique, il se livre tout entier dans l'hostie* ». A plusieurs reprises, la Congrégation romaine des Rites rejette le projet ou le reporte, pour la raison, entre autres, que « *l'autorisation d'une nouvelle fête ne peut se baser uniquement sur des faits mystiques* » !

Ce n'est que le 23 août 1856 –presque 2 siècles après les apparitions à Ste Marguerite Marie Alacoque- que le pape Pie IX, institue la fête du Sacré-Cœur pour toute l'Église catholique.

La politique n'est donc pas à l'origine de la fête du Sacré-Cœur. Pourtant la piété populaire ne peut pas cacher –pas plus pour cette fête que pour certaines autres- un certain flirt avec la politique. En voici trois exemples.

1- Le vœu de Louis XVI.

Déjà à son prédécesseur Louis XIV, Marguerite Marie Alacoque avait



transmis à la suite d'une de ses visions (le 16 juin 1675) : « Fais savoir au fils aîné de mon Sacré-Coeur que, comme sa naissance a été obtenue par la dévotion aux mérites de ma sainte enfance, (sa mère Anne d' Autriche procréa très tard, Louis XIV fut l'enfant du miracle), de même il obtiendra sa naissance de grâce et de gloire éternelle par **la consécration qu' il fera de lui-même à mon coeur adorable** ». Louis XIV n'en fera rien.

Presque cent vingt ans plus tard, dans sa prison du Temple, Louis XVI estimait que c'était parce que la consécration au **Sacré-Cœur** n'avait pas été faite par ses aïeux que les malheurs de la **Révolution française** s'abattaient sur son royaume.

C'est pourquoi lui-même fait le Vœu suivant :

« Si, par un effet de la bonté infinie de Dieu, je recouvre ma liberté, ma couronne et ma puissance royale, je promets solennellement :

- D'établir, en suivant les formes canoniques, une fête solennelle en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus laquelle sera célébrée à perpétuité dans toute la France...
- D'aller moi-même..., après ma délivrance, dans l'Eglise Notre-Dame de Paris... prononcer un acte solennel de consécration de ma personne, de ma famille et de **mon royaume au Sacré-Cœur de Jésus.**

Ce vœu n'a pu être réalisé, pour cause de guillotine. Mais 80 ans plus tard, le 29 juin 1873, la France a été consacrée au Sacré-Cœur par un groupe d'une cinquantaine de parlementaires lors d'un pèlerinage à Paray-le-Monial.

Au cours de l'apparition du 21 juin 1823, la sœur Marie de Jésus reçoit, elle, l'ordre de transmettre au roi Louis XVIII. " *La France est toujours bien chère à mon divin Cœur et elle lui sera consacrée. Mais il faut que ce soit le Roi lui-même qui consacre sa personne, sa famille et tout son royaume à mon divin Cœur* ». Louis XVIII n'obéira pas non plus.

A partir de 1890, sous l'impulsion de l'Union des Communes de France, se développe un mouvement de consécration des communes au Sacré-Cœur : « *Élus de nos citoyens, proclame le maire au nom de tous les conseillers municipaux, pour représenter la commune de * * *, nous vous consacrons, Cœur Sacré de Jésus, cette partie de la terre de France, et nous y arborons **publiquement le Drapeau national** avec le nouveau signe du salut.*

2-Une image sur les drapeaux des armées.

On raconte que l'empereur Constantin, au début du 4^{ème} siècle, aurait fait orner les drapeaux de ses troupes d'un slogan chrétien ; et que Jeanne d'Arc avait fait peindre, sur un étendard, le Christ entre deux anges et broder sur la soie " Jésus, Maria ! ".

Beaucoup plus tard, le 16 juin 1675, Marguerite Marie Alacoque dit avoir reçu, au cours d'une apparition, un message pour le roi Louis XIV « fils aîné de mon sacré Cœur »: "Mon cœur adorable veut être peint sur ses étendards et gravé sur ses armes pour le rendre victorieux de tous ses ennemis, afin de le rendre triomphant de tous les ennemis de la Sainte-Eglise ".

Certes, on peut douter de la validité de ces révélations ! Ainsi le Cardinal Billot, dans une lettre parue dans le Figaro, le 4 mai 1918 se demande si elles viennent véritablement de Dieu : « *On serait fondé à en douter quand on songe à l'orgueil de Louis XIV, son insatiable ambition, ses guerres de conquête, son attitude si hautaine et si insolente vis-à-vis du Saint Siège* » .

Faisant la même démarche, le 1er janvier 1917, Claire Ferchaud écrit une lettre au Président Poincaré. S'il fait **graver l'image du Sacré-Coeur sur le drapeau français**, dès le lendemain, il poursuivra l'ennemi qui fuira en désordre et le rejettera au-delà de la frontière. Le 16, M. De Baudry d' Asson, député de Vendée, la remet en mains propres. Poincaré se retranchera derrière la loi, mais promet d'intervenir à la Chambre.

Certes ni dans un cas, ni dans l'autre, les demandes n'ont été satisfaites, mais elles ont bien été exprimées. .



Pendant la guerre de 1870, les vœux de constructions d'églises dédiées au Sacré-Coeur connaissent un développement parallèle aux consécration de diocèses. Ces vœux sont souscrits par les villes au cas où elles seraient préservées de l'invasion allemande.

Mais le contexte de la construction de la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre est particulier. Nous sommes en 1870. En juillet, la France déclare la guerre à la Prusse. En septembre, elle est déjà en train de la perdre. Monseigneur Fournier, évêque de Nantes, a prononcé un célèbre discours : tous ces malheurs qui s'abattent sur la France sont en réalité une punition divine, le résultat de plus d'un siècle de déchéance morale qui a commencé avec la Révolution de 1789.

C'est aussi l'avis de deux riches Parisiens, Hubert Rohault de Fleury et Alexandre Legentil. Profondément croyants, en exil à Poitiers, ils formulent alors un vœu : si Dieu sauve la France, ils lui construiront une église. Leur projet prend de l'ampleur, se transforme en "vœu national". La basilique doit être érigée sur la butte Montmartre, lieu hautement symbolique : c'est là qu'a débuté la Commune de Paris !

Mais, pour que l'archevêché de Paris puisse acquérir les terrains, la construction doit être déclarée d'utilité publique. La construction du Sacré-Cœur dans le quartier le plus insurrectionnel de Paris serait le symbole de la victoire de l'Église sur la Révolution, ce qui est une vraie provocation pour la gauche.

Pour faire face, les députés conservateurs imposent une politique d'« Ordre moral ». Il s'agit d'abord de redonner de la visibilité et de l'influence à la religion catholique. La déclaration d'utilité publique sera finalement **votée par l'Assemblée Nationale** le 25 juillet 1873.

On peut donc dire qu'en 1873, une majorité ultra-conservatrice, **largement rurale et d'inspiration royaliste**, a vu dans la construction de la basilique l'occasion de remettre en selle la foi catholique, à l'endroit même où la Commune de Paris avait débuté. **Et Mr Pichot commençait ainsi son intervention à l'ICES: « Le Sacré-Cœur fut regardé comme un symbole politique après qu'il ait été arboré sous la Révolution par des Catholiques dressés contre des persécutions. Devenu de ce fait le symbole d'une résistance, le Sacré-Cœur fut, au cours du 19^{ème} siècle, l'un des symboles de la France catholique »...**

Bernard